



**Assemblée générale**

Distr.  
GENERALE

A/RES/46/231  
20 juillet 1992

---

Quarante-sixième session  
Point 20 de l'ordre du jour

RESOLUTION ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

[sans renvoi à une grande commission (A/46/L.66 et Add.1)]

46/231. Admission de la République de Saint-Marin à  
l'Organisation des Nations Unies

L'Assemblée générale,

Ayant reçu la communication du Conseil de sécurité, en date du 25 février 1992, recommandant l'admission de la République de Saint-Marin à l'Organisation des Nations Unies 1/,

Ayant examiné la demande d'admission de la République de Saint-Marin 2/,

Décide d'admettre la République de Saint-Marin à l'Organisation des Nations Unies.

82<sup>e</sup> séance plénière  
22 mars 1992

---

1/ A/46/885.

2/ A/46/881-S/23619.